

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 12 mai 2026

DELIBERATION N°2026/13

Date de convocation : 6 mai 2026

Président : Philippe TISSOT

Membres présents à la séance : Aurélie GUTIERREZ, Loïc BARBERAT, Michel BERNIGAUD, Delphine Olivier, Vanessa MORISSEAU, Laurent DELEEST, Marie-Agnès MUGNIER, Danielle TERTIAN

Personnes excusées : Elisabeth JASSERAND, Delphine ORFEVRE

OBJET : AIDE SOCIALE

Madame T. et Monsieur V. sont locataires d'un logement sur la commune de Pollionnay depuis février 2026. Auparavant, ils faisaient leurs études et avaient le projet de partir faire les saisons, ce qui ne s'est pas réalisé. Ils attendent un enfant pour le mois de juillet. Monsieur a trouvé un emploi en CDI qu'il a commencé début février et Madame est au chômage. Madame avait de l'argent de côté et a pu financer le dépôt de garantie et le premier mois de loyers. Ils ont tous les deux des frais de formation qu'ils doivent payer et Monsieur a un prêt étudiant qu'il rembourse tous les mois. Madame finit de payer sa formation ce mois, ce qui permettra de libérer un peu de budget et Monsieur rembourse sa formation jusqu'au mois de juin. En parallèle, un dossier est en cours auprès de la MSA pour un éventuel droit à la prime d'activité. Ils ont fait une demande de logement social afin d'avoir un logement avec une chambre supplémentaire pour leur futur enfant et un logement moins cher. L'assistante sociale de la Maison du Rhône sollicite le CCAS pour la mise en place de l'aide alimentaire pour quelques mois.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VALIDE la mise en place des colis alimentaires du 18/03/2026 au 15/05/2026 pour ce couple.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 – chapitre 65134.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Philippe TISSOT
Président du CCAS

Pour extrait certifié conforme

Certifiée conforme compte tenu de la publication
et de la transmission en préfecture le

20 MAI 2026

